



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE REDON

Séance du 21 novembre 2024 - Délibération n° /

### DÉCISIONS MUNICIPALES COMPTE-RENDU

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Redon, dûment convoqué le 8 novembre, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

Nombre de membres du Conseil	
En exercice	29
Présents	22

**Président de séance :** Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

En présence de l'ensemble des membres du Conseil Municipal à l'exception de :

**- Absents excusés ayant donné mandat de vote :**

Monsieur Marc Droguet, pouvoir donné à Monsieur Lionel Remande.

Madame Delphine Penot, pouvoir donné à Monsieur Louis Le Coz.

Madame Soazig Ruiz, pouvoir donné à Madame Karen Lanson.

Madame Mangala Tual, pouvoir donné à Monsieur Loïc L'Haridon.

Madame Catherine Sorin, pouvoir donné à Monsieur Thomas Maréchal.

**- Absents excusés n'ayant pas donné mandat de vote :**

Monsieur Jean-Luc Guillaume.

Madame Anaïs Cadoret.

**Secrétaire de séance :** Madame Françoise Fouchet.

*Rapport de Pascal Duchêne, Maire.*

Liste des décisions municipales prises en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

#### OCCUPATION DE LOCAUX COMMUNAUX

##### Salles Nominoë

- **26 août 2024 :** Signature d'une convention entre la Ville et l'association Alcooliques Anonymes Bretagne, fixant les modalités d'occupation des salles Nominoë (bureau et grande salle), pour y tenir des réunions de comités, les jeudis de 19 h 30 à 22 h 00 (gratuit).

*Autres conventions signées avec :*

- **Le 24 septembre 2024 :** *L'Association UFC Que Choisir, pour y organiser des permanences et des réunions, tous les mardis et mercredis du 10 septembre 2024 au 30 juillet 2025 (gratuit).*

- Le 25 septembre 2024 : L'Association du Souvenir Français, pour y tenir une réunion, le 13 octobre 2024 (13 euros pour une demi-journée).
- Le 30 octobre 2024 : L'Association Jeunesse Et Développement, pour y mettre en place un espace interculturel (lieu de rencontres et d'échanges des cultures existantes à Redon), les samedis matin du 9 novembre 2024 au 26 avril 2025 (gratuit).

#### École Henri Matisse

##### (Ronde)

- **10 septembre 2024** : Signature d'une convention entre la Ville et l'association SOPHRON, fixant les modalités d'utilisation de la ronde de l'école Henri Matisse, pour y pratiquer des séances de sophrologie, yoga et de méditation, les lundis et mardis, du 9 septembre 2024 au 8 juillet 2025 (gratuit).

*Autre convention signée avec :*

- Le 23 septembre 2024 : L'association "Les conteurs de la Jolie Vilaine", pour y pratiquer des stages de contes, les 29 septembre et 6 octobre 2024 (24 euros par jour).

#### Salle des Jardins Saint-Conwoïon

- **12 septembre 2024** : Signature d'une convention entre la Ville et le BMX Club de Redon, fixant les modalités d'utilisation de la salle des Jardins Saint-Conwoïon, pour y organiser une assemblée générale, le 27 septembre 2024 (gratuit).

*Autres conventions signées avec :*

- Le 13 septembre 2024 : L'Association Tutélaire d'Ille-et-Vilaine, pour y organiser un mariage, les 20, 21, 22 et 23 septembre 2024 (265 euros).
- Le 24 septembre 2024 : La Ligue Nationale contre le Cancer, pour y organiser des séances d'activités physiques adaptées, les vendredis matin, du 13 septembre 2024 au 29 août 2025 (gratuit).
- Le 30 septembre 2024 : Madame Odile Richard, pour y organiser un repas, les 5 et 6 octobre 2024 (212 euros - salle + cuisine).
- Le 30 septembre 2024 : L'Association Redon Olympic Cycliste, pour y organiser les repas de la Randonnée du Marron, les 12 et 13 octobre 2024 (212 euros - salle + cuisine).
- Le 6 octobre 2024 : L'association La Pomme de Pin, pour y organiser une réunion, le 18 octobre 2024 (24 euros).
- Le 17 octobre 2024 : Le collectif Octobre Rose en Pays de Redon, pour y organiser un repas, le 20 octobre 2024 (gratuit).
- Le 17 octobre 2024 : Monsieur Vincent Hamon, pour y organiser un repas, le 31 octobre 2024 (106 euros - salle + cuisine).
- Le 23 octobre 2024 : Madame Sandrine Le Mouel, pour y organiser un anniversaire, le 2 novembre 2024 (48 euros).
- Le 28 octobre 2024 : L'Association Notes de Swing, pour y organiser un repas, le 8 novembre 2024 (24 euros).
- Le 29 octobre 2024 : Le club de randonnée ESR RANDO Marche Nordique, pour y organiser une formation, le 16 novembre 2024 (48 euros - journée complète).
- Le 30 octobre 2024 : L'association Randomap, pour y organiser un repas, le 23 novembre 2024 (58 euros - prix de la cuisine seulement car 1<sup>ère</sup> location en 2024 donc gratuité pour la salle).

### La Ruche

- **16 septembre 2024** : Signature d'une convention entre la Ville et l'association Never Give Up - VTT, fixant les modalités d'utilisation de la salle de La Ruche, pour y organiser des repas, du 27 au 29 septembre 2024 (207 euros).

*Autre convention signée avec :*

- **Le 24 septembre 2024** : Madame Soazig Goaper, pour y organiser un repas, les 12 et 13 octobre 2024 (187,50 euros pour un jour et une demi-journée de location).

### Maison de l'Enfance

- **17 septembre 2024** : Signature d'une convention entre la Ville et l'association HATHWOUN, fixant les modalités d'occupation de la salle de danse de la Maison de l'Enfance, pour y pratiquer des cours de capoeira, le mardi pendant l'année scolaire 2024-2025 (8,90 euros de l'heure).

*Autre convention signée avec :*

- **Le 20 septembre 2024** : L'Association Dance Center, pour y pratiquer de la danse de salon, country, rock, salsa, les lundis et vendredis pour l'année scolaire 2024-2025 (8,90 euros de l'heure).

### Dojo municipal Louis Juette

- **30 septembre 2024** : Signature d'une convention entre la Ville et l'association La Cinquième Voie, fixant les modalités d'occupation du dojo municipal Louis Juette, pour y pratiquer des activités sportives, le mercredi du 2 septembre 2024 au 4 juillet 2025 (gratuit).

*Autres conventions signées avec :*

- **Le 16 octobre 2024** : Le lycée Beaumont, pour y pratiquer des activités sportives, selon un planning défini, du 2 septembre 2024 au 4 juillet 2025 (6,38 euros de l'heure).
- **Le 18 octobre 2024** : Le Karaté Club du Pays de Redon, pour y pratiquer des activités sportives, selon un planning défini, du 2 septembre 2024 au 4 juillet 2025 (gratuit).
- **Le 28 octobre 2024** : L'IME La Rive dispositif Pays de Vilaine, pour y pratiquer des activités sportives, du 2 septembre 2024 au 4 juillet 2025 (6 euros de l'heure).

### Monastère des Calvairiennes

- **5 octobre 2024** : Signature d'une convention entre la Ville et l'Athlé du Pays de Redon, fixant les modalités de mise à disposition du Monastère des Calvairiennes, pour y faire traverser un trail urbain, le 6 octobre 2024 (gratuit).

### Bâtiment communal et parcelle attenante situés 43 rue de Beaurepaire

- **7 octobre 2024** : Signature d'une convention entre la Ville et le Collectif "Bien vivre place Sainte Anne", fixant les modalités d'occupation d'un bâtiment communal et d'une parcelle attenante situés 43 rue de Beaurepaire, pour une durée de trois ans, à compter du 9 octobre 2024 (gratuit).

### Salle des Commissions de l'Espace Municipal Jean Jaurès

- **15 octobre 2024** : Signature d'une convention entre la Ville et la société d'HLM Espacil Habitat, fixant les modalités d'occupation de la salle des Commissions de l'Espace Municipal Jean Jaurès, pour y tenir un point d'accueil, une demi-journée par mois, le premier jeudi de chaque mois, de 9h00 à 12h00.

La mise à disposition est consentie pour une durée de trois ans, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024 jusqu'au 31 août 2027, moyennant le versement de la somme de 50 euros par mois.

### Complexe sportif Joseph Ricordel

#### *(Salles A et B)*

- **16 octobre 2024** : Signature de deux conventions entre la Ville et le lycée Beaumont, fixant les modalités d'utilisation des salles A et B du Complexe sportif Joseph Ricordel, pour y pratiquer des activités sportives, du 2 septembre 2024 au 4 juillet 2025 (10,73 euros de l'heure).

*Autres conventions signées avec :*

- Le 20 octobre 2024 : L'ESAT du Pâtis, pour l'utilisation de la salle B, pour y pratiquer des activités sportives, du 2 septembre 2024 au 4 juillet 2025 (11,40 euros de l'heure).
- Le 28 octobre 2024 : L'Association Grimp'Attitude, pour l'utilisation de la surface artificielle d'escalade du complexe sportif Joseph Ricordel, pour y pratiquer des activités sportives, du 2 septembre 2024 au 4 juillet 2025 (gratuit).
- Le 28 octobre 2024 : L'IME La Rive dispositif Pays de Vilaine, pour l'utilisation des salles A et B, pour y pratiquer des activités sportives, du 2 septembre 2024 au 4 juillet 2025 (11,40 euros de l'heure).
- Le 30 octobre 2024 : Le Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine (SDIS 35), pour l'utilisation de la salle A, selon un planning défini entre les deux parties, du 2 septembre 2024 au 4 juillet 2025 (11,40 euros de l'heure).

### Salle Lucien Poulard

- **20 octobre 2024** : Signature d'une convention entre la Ville et l'ALR Volley, fixant les modalités d'utilisation du gymnase Lucien Poulard, pour y pratiquer des activités sportives, du 2 septembre 2024 au 4 juillet 2025 (gratuit).

*Autre convention signée avec :*

- Le 28 octobre 2024 : L'IME La Rive dispositif Pays de Vilaine, pour y pratiquer des activités sportives, du 2 septembre 2024 au 4 juillet 2025 (6 euros de l'heure).

### Salle de tennis

- **28 octobre 2024** : Signature d'une convention entre la Ville et L'IME La Rive dispositif Pays de Vilaine, fixant les modalités d'utilisation d'une des salles de tennis, pour y pratiquer des activités sportives, du 2 septembre 2024 au 4 juillet 2025 (6 euros de l'heure).

### Salle du tir à l'arc

- **28 octobre 2024** : Signature d'une convention entre la Ville et L'IME La Rive dispositif Pays de Vilaine, fixant les modalités d'utilisation de la salle du tir à l'arc, pour y pratiquer des activités sportives, du 2 septembre 2024 au 4 juillet 2025 (6 euros de l'heure).

### *Piste d'athlétisme*

- **30 octobre 2024** : Signature d'une convention entre la Ville et Le Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine (SDIS 35), fixant les modalités d'utilisation de la piste d'athlétisme du stade municipal, sans jour défini de 8h00 à 9h45, du 2 septembre 2024 au 4 juillet 2025 (gratuit).

### LOCAUX PRIVÉS

#### *Gymnase de Bellevue*

- **10 octobre 2024** : Signature d'une convention entre la Ville et le Tennis de Table Redon, fixant les modalités d'utilisation du gymnase de Bellevue, pour y pratiquer des activités sportives, selon un planning défini, du 2 septembre 2024 au 4 juillet 2025 (gratuit).

### COMMANDE PUBLIQUE

#### *Marchés de travaux*

#### *Aménagement des espaces publics de la presqu'île du Port quai Jean Bart, secteur des Bateliers, quai Amiral de la Grandière - MP 2022-06*

- **18 septembre 2024** : Signature d'un avenant n° 1 pour le lot n° 3 "Éclairage public et réseaux souples" avec la société Bouygues Énergies et Services relatif à une modification des prestations entraînant une augmentation du montant du marché de 57 350,75 euros HT.

- **19 septembre 2024** : Signature d'un avenant n° 2 pour le lot n° 1 "Travaux de voirie et revêtement, maçonnerie et signalisation" avec la société SAS COLAS relatif à une modification des prestations entraînant une augmentation du montant du marché de 9 275,61 euros HT.

#### *Construction de l'école élémentaire Charlie Chaplin - MP 2023-05*

- **23 septembre 2024** : Signature d'un avenant n° 1 pour le lot n° 16 "Centrale photovoltaïque" avec la société SARL GERGAUD INDUSTRIE relatif à une modification des prestations entraînant une diminution du montant du marché de 14 123,36 euros HT.

- **26 septembre 2024** : Signature d'un avenant n° 1 pour le lot n° 5 "Couverture – étanchéité - zinguerie" avec la société SARL DUVAL ETANCHEITE relatif à une modification des prestations entraînant une augmentation du montant du marché de 750 euros HT.

#### *Marchés de maîtrise d'œuvre*

#### *Mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de désamiantage, déconstruction, confortement et sécurisation de la grande nef des Friches Garnier – MP 2023-01*

- **13 septembre 2024** : Signature d'un avenant n° 1 au marché de mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de désamiantage, déconstruction, confortement et sécurisation de la grande nef des Friches Garnier avec le groupement d'entreprises, représenté par OMEGA ALLIANCE, relatif à une modification de la répartition entre cotraitants, pour un montant total de 12 508,80 euros HT.

- **26 septembre 2024** : Signature d'un avenant n° 2 au marché de mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de désamiantage, déconstruction, confortement et sécurisation de la grande nef des Fiches Garnier avec le groupement d'entreprises, représenté par OMEGA ALLIANCE, relatif à une modification des prestations entraînant une augmentation du montant du marché de 13 930,00 euros HT.

**Marché subséquent n° 1 à l'accord-cadre de maîtrise d'œuvre pour les études pré-opérationnelles et l'aménagement de la tranche 2 de la ZAC du Châtel Haut Pâtis - MP 2023-07-01**

- **18 septembre 2024** : Signature d'un avenant n° 1 au marché subséquent n° 1 à l'accord-cadre de maîtrise d'œuvre pour les études pré-opérationnelles et l'aménagement de la tranche 2 de la ZAC du Châtel Haut Pâtis portant sur la réalisation des études urbaines, du diagnostic de l'existant et des études préliminaires avec le groupement TRÉMANI/SARL DCI Environnement relatif à une erreur matérielle du montant initial du marché. Le nouveau montant du marché s'élève à 56 150 euros HT.

**PRESTATIONS DE SERVICE / PARTENARIATS**

- **10 juillet 2024** : Signature d'un contrat de cession de droit d'exploitation d'un spectacle entre la Ville de Redon et la société KI M'AIME ME SUIVE relatif au spectacle "Le Monde du Silence Gueule" le 24 janvier 2025 pour un montant de 5 757,14 euros TTC.

- **1<sup>er</sup> septembre 2024** : Signature d'un contrat de cession de droit d'exploitation d'un spectacle entre la Ville de Redon et la société AGAPÉ PROD relatif au spectacle "Félicitations et tout et tout" le 5 octobre 2024 pour un montant de 7 385 euros TTC.

- **27 septembre 2024** : Signature d'une convention entre la Ville et la Croix Rouge française pour la mise à disposition d'un dispositif prévisionnel de secours dans le cadre de la course à pied intitulée "Mini-Marronnaises" le 4 octobre 2024 (164,38 euros).

- **4 octobre 2024** : Signature d'une convention de partenariat entre la Ville et l'association Soutien Migrants Redon fixant les modalités d'organisation du spectacle "Pépito Matéo – La Leçon de Français" au Carré 9 dans le cadre de la programmation culturelle 2024-2025, les 4 et 5 octobre 2024 (gratuit).

**ADHÉSION**

- **18 octobre 2024** : Renouvellement de l'adhésion de la Ville au Céréma pour l'année 2024 pour un montant de 501,60 euros TTC.

**SOLLICITATION DE SUBVENTIONS**

- **26 septembre 2024** : Signature par le préfet de la Région Bretagne de l'avenant n° 1 de prorogation jusqu'au 30 septembre 2026 de la subvention Fonds Fiches d'un montant total de 1 100 000 euros au bénéfice du projet de déconstruction des anciennes halles Garnier.

- **21 octobre 2024** : Sollicitation d'une subvention auprès de la Région Bretagne au titre du dispositif contractuel "Bien Vivre Partout en Bretagne" pour l'opération de reconstruction de l'école élémentaire Charlie Chaplin en remplacement de bâtiments existants vétustes, pour un montant de 270 000 euros, soit 12 % du coût HT du projet, selon les modalités de financement suivantes :

Emplois	Montant HT	Ressources	Montant	%
Acquisition foncière		Autofinancement	464 662 €	20 %
Travaux école élémentaire	2 000 771 €	Subventions		
Frais de MOE	178 323 €	ETAT - DETR 2022	210 000 €	9 %
Honoraires (labellisation BBCA, SPS, OPC, CT)	96 436 €	Région Bretagne - AAP "bâtiments performants en énergie"	90 350 €	4 %
Démolition et dépose préfabriqués	47 780 €	Région Bretagne - "Bien Vivre Partout en Bretagne"	<b>270 000 €</b>	<b>12 %</b>
		Besoin d'emprunt (*)		
		Prêt Banque des Territoires	1 288 298 €	55 %
<b>Coût total du projet</b>	<b>2 323 310 €</b>	<b>Total des Ressources</b>	<b>2 323 310 €</b>	

#### CONCESSIONS DE CIMETIÈRE

- **16 octobre 2024** : Délivrance d'une concession de terrain dans le cimetière de la Riaudaie à Monsieur Pascal Leroux, pour une durée de trente ans (361 €).
- **16 octobre 2024** : Renouvellement d'une concession de terrain dans le cimetière de Galerne à Monsieur Yannick Riffaut, pour une durée de trente ans (361 €).